



Document à conserver

ADHESION ANNUELLE: 25 €

DANSE		DANSE - FORFAITS 2 COURS		ZUMBA		RENFORCEMENT/CARDIO		YOGA	
45'	290 €	Forfait 1 : 45' + 45'	370 €	1h00	170 €	1h00	170 €	1h00	260 €
1h00	320 €	Forfait 2 : 45' + 1h00	380 €			2h00	230 €	2h00	420 €
1h15	350 €	Forfait 3 : 45' + 1h15	400 €						
1h30	370 €	Forfait 4 : 1h00 + 1h00	400 €	FORFAIT : 1h Renfo + Zumba : 230€					
2h00	420 €	Forfait 5 : 1h00 + 1h15	420 €	FORFAIT 3 COURS : 2h Renfo+ Zumba 320€					
		Forfait 6 : 1h00 + 1h30	450 €						
		Forfait 7 : 1h15 + 1h30	470 €	FORFAIT : 1h Yoga + Zumba : 380 €					
		Forfait 8 : 1h30 + 1h30	500 €	FORFAIT : 1h Yoga + 1h Renfo : 380 €					
		Forfait 9 : 1h30 + 2h00	550 €	FORFAIT : 1h Yoga + 2h Renfo : 440 €					

REDUCTION FAMILLE sur le prix des cours :

2 personnes :

- 10%

3 personnes :

- 15%

LIEUX	Centre Administratif et Social Salle 4, Salle 5, et Petit Théâtre 16 place de l'Hôtel de Ville – ASNIERES	Complexe Sportif Laura Flessel Arrière salle de la salle d'escrime 91 bd Voltaire – ASNIERES
--------------	--	---

REPRISE DES COURS **Mardi 10 septembre 2024**

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint :	Du samedi 19/10/24 après les cours au lundi 04/11/24
Noël :	Du samedi 21/12/24 après les cours au lundi 06/01/25
Hiver :	Du samedi 15/02/25 après les cours au lundi 03/03/25
Printemps :	Du samedi 12/04/25 après les cours au lundi 28/04/25

FIN DES COURS **Samedi 05 juillet 2025**

DOSSIER COMPLET A REMETTRE DANS LES HUIT JOURS SUIVANT L'INSCRIPTION
TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- 1) Inscription en ligne, via la plateforme Viviaro à partir de notre site : temps-danse-asnieres.com
- 2) Inscription sur place, uniquement par chèque

- Le paiement de la cotisation annuelle complète à remettre le jour de l'inscription

Possibilité de règlement en 3 chèques, remise en banque : septembre, octobre et novembre 2023

Inscrire le nom de l'élève au dos des chèques

Merci d'indiquer sur le dossier si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

- Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les personnes mineures, néanmoins nous vous conseillons de le demander lors de la visite annuelle chez le médecin, et de nous le transmettre.
- Pour les personnes majeures un **certificat médical obligatoire** datant de moins d'un an
- La **fiche d'inscription** complétée avec **3 signatures obligatoires**: l'autorisation de sortie pour les mineurs, l'attestation de renonciation aux droits à l'image et le règlement intérieur (au verso)

